



CR du Conseil d'Administration  
27 novembre 2013

Le futur p-dg devrait arriver au 01/01/2014, il sera nommé par décret du président de la République.

- 1/ Points budgétaires et comptables (avec le budget 2014)
- 2/ Marchés votés (sur RS auto et sur la fourniture de prestations de voyage pour les missions)
- 3/ Une station météorologique et 2 logements en DIR/PF remis à France Domaine
- 4/ La généralisation du contrôle interne et le bilan des audits 2013 sont présentés
- 5/ Le plan d'action 2014 en 2 mots

**1/ Points budgétaires et comptables (avec le budget 2014)**

Ce Conseil d'Administration, passé quelques dernières nouvelles, dont la mise en ligne du nouveau site internet qui semble ne pas trop déplaire, débute sur une nouveauté comptable (instruction du 18 décembre 2012 venant du ministère du budget) qui vient assombrir l'ambiance. Cette nouveauté oblige à des reprises sur amortissements pour les actifs reçus soit sous forme de subventions d'investissement, soit en nature (biens mis à la disposition de l'Etablissement). Ainsi, tous les biens immobiliers laissés à Météo-France par l'Etat lors de sa naissance en 1993 sont concernés.

La conséquence est une inscription de + 6 millions d'euros en produits pour 2013 - comptablement mais pas en argent sonnant et trébuchant -.

Or, Météo-France paye l'impôt sur les sociétés à 33% sur les bénéfices. Résultat, Météo-France va payer 2 millions d'impôts, qu'il va falloir sortir en trésorerie, soit en argent sonnant et trébuchant.

La direction trouve ces 2 millions dans le non-consommé de la masse salariale (Solidaires vote en faveur de cette mesure de gestion, avec le reste du Conseil d'Administration - les représentants de l'Etat -, CGT et CFDT s'abstiennent, tandis que FO vote contre). Si cette mesure n'avait pas été prise, un budget rectificatif aurait de toute façon été passé pour pouvoir piocher dans le fonds de roulement (fonds de roulement alimenté par les crédits de masse salariale...).

Les organisations syndicales ont souhaité avoir l'assurance que le dû aux salariés pour 2013 sera bien versé, malgré des textes encore dans le circuit de signature (seule la signature des textes réglementaires concrétise les revalorisations salariales). On nous indique que toutes les provisions sont prévues à cet effet.

Même si les 6 millions d'amortissement seront reconduits en 2014, Météo-France n'aura pas ce type de souci puisque le budget est prévu en déséquilibre de -2,5 millions d'euros, avec un prélèvement sur fond de roulement de 3,7 millions d'euros. Qui dit déséquilibre négatif dit « pas d'impôt » sur les bénéfices.

**Concernant le budget 2014 :**

Le ministère du budget est content car Météo-France devrait dépenser 2 millions d'euros de moins que ce qui était initialement prévu dans la trajectoire budgétaire du COP (Contrat d'Objectifs et de Performance signé entre l'Etat et Météo-France couvrant la période 2012 - 2016).

Le représentant de la DGAC est content car le niveau des redevances de navigation aérienne est à 85,55 M€, au lieu de 87,25 M€ initialement prévus.

La DGPR (Direction Générale de Prévention des Risques) est contente car Météo-France poursuit

son investissement dans les radars.

La direction fait la synthèse et est contente car elle réussit à conjuguer baisse des coûts de fonctionnement et poursuite des investissements qui sont listés comme prioritaires dans le contrat d'objectifs et de performance 2012-2016.

La CFDT-Météo est contente que tout le monde soit content mais elle note un point bloquant qui lui fait voter contre ce projet de budget : les revalorisations salariales sont en nette baisse, une prime (CIAV) est supprimée. Les dépenses de personnel baissent de -2,8 M€ par rapport au budget initial 2013 ; cela est directement liée à des suppressions d'effectifs prévues à -70 ETP.

Nous soulignons que baisse du budget, baisse du nombre d'implantations territoriales, et baisse des effectifs donnent le sentiment que l'on tire notre Etablissement vers le bas. On aurait espéré une hausse des revalorisations salariales (liées à la hausse de productivité contrainte par les éléments précédents), que nenni, elles baissent aussi, et nettement. Promis, juré, annulez toutes ces baisses qui touchent directement les agents, et nous voterions en faveur de ce projet de budget.

Baisse d'effectifs : -70 réels, - 6 cat I (IPEF), - 10 cat 2 (ITM), - 44 cat 3 (TSM), - 10 cat 4 (corps communs), pour 3221 ETP en 2014 contre 3310 en 2013. La marge de manoeuvre est utilisée.

Emplois hors plafond d'emplois opérateurs : 60 en 2014, pour 60 en 2013.

Solidaires et FO insistent aussi sur l'augmentation de productivité, soulignant qu'elle ne sera pas infinie ; les tâches demandées aux agents ne sont pas en baisse. FO attire l'attention sur le danger qui guette les recettes de l'Etablissement du fait de la politique de gratuité de données publiques. CGT appelle l'attention du Conseil d'Administration sur les possibilités de travail collectif en télécentre, ce à quoi la direction répond qu'elle veut éviter les « fausses fermetures ».

**Tous les représentants des personnels (6 voix) votent contre ce projet budget, adopté par le reste des membres du Conseil d'Administration (11 voix).**

**Des marchés publics sont votés :**

- la fourniture, l'installation et la mise en service de systèmes de radiosondage automatique (certains répondant à des exigences environnementales des régions cycloniques - pour la Guadeloupe, Le Raizet -, d'autres pour les régions tempérées, pour le site d'Ajaccio).

La CFDT-Météo demande quelle est la durée avant un retour sur investissement positif ; en d'autres termes, à partir de combien d'années un RS auto permet à l'Etablissement de faire des économies ? L'équation est relativement simple : avec l'automatisation, l'Etablissement gagne en « personnels exploitants » mais doit engager plus de ressources en « personnels de maintenance ». Une réponse nous est promise, pour ultérieurement. Nous votons pour ce marché. (2 abstentions, 15 pour)

- la fourniture de prestations de voyage à l'occasion des missions des agents de l'IGN et de Météo-France

S'il risque de coûter un peu plus cher que précédemment à l'Etablissement du fait de réservation dans une certaine catégorie d'hôtels, en revanche, ce marché a le très net avantage que c'est Météo-France qui avance l'argent et non les agents pour les réservations. On note les bons points liés à ce marché : prix négociés incluant en général le petit-déjeuner, plus d'avance pour le voyageur, moins de frais de gestion administrative. Il faut espérer que la mise en oeuvre de ce marché soit efficace pour les agents : que l'on trouve des chambres sur nos lieux de mission.

Aparté au sujet des missions, il reste les repas pour lesquels les agents risquent de continuer à parfois en être de leur poche mais leurs taux de remboursements sont fixés par décret, l'Etablissement n'a pas de prise pour les changer.

Nous votons pour ce marché, l'ensemble du Conseil d'Administration vote pour ce marché.

**Une station météorologique et 2 logements situés sur la commune de Takaroa (DIR/PF) sont remis à France Domaine ; la station météorologique située sur l'aérodrome semble suffire. L'agent**

chargé de l'entretien sur place pourra rester jusqu'à fin 2016. Il lui sera proposé un autre emploi mais pas sur l'atoll.

Nous votons pour la remise de cette station à France Domaine. (2 abstentions, 15 pour)

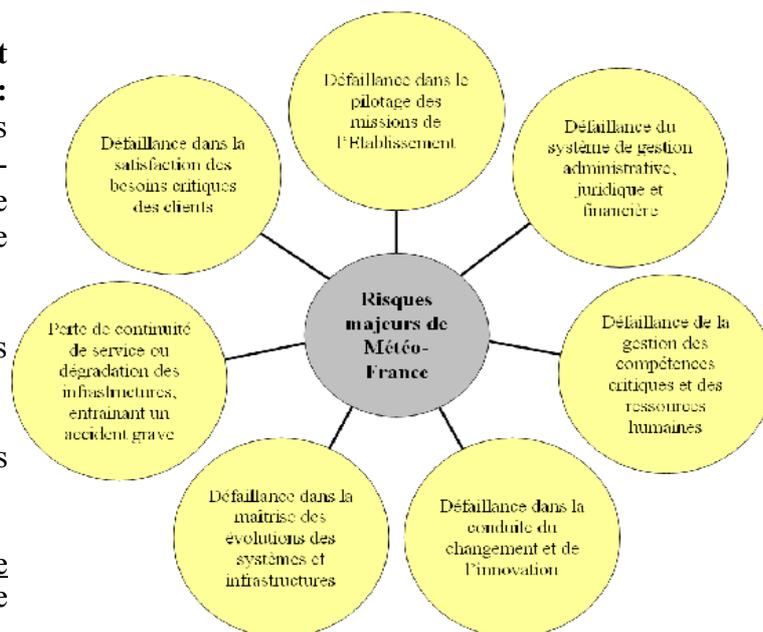
**La généralisation du contrôle interne et le bilan des audits 2013 sont présentés :** il s'agit d'assurer la maîtrise des risques que peut encourir Météo-France. Météo-France n'a reçu aucune non conformité de la part des auditeurs externes cette année 2013.

Le contrôle interne se déroule sur trois niveaux:

- 1- réalisé au quotidien par les agents
- 2- a posteriori, sous couvert des directeurs centraux et régionaux
- 3- audits internes

Un contrôle externe vient renforcer le dispositif. Contrôle ISO par un organisme certifié (actuellement Bureau Veritas), contrôles spécifiques pour la partie

financière (commissaires aux comptes, audit externe de la comptabilité analytique...), contrôles spécifiques pour l'aéronautique (audits DSAC dans le cadre du CUE).



### **Le plan d'action 2014 de Météo-France est évoqué.**

Il recueille un satisfecit de la part des représentants des Armées, de la DGAC, d'ADP, de la DGPR, d'ADP, du ministère.

En matière d'administration, RH, formation, organisation, sont particulièrement retenus :

- la poursuite du processus des fermetures de centres prévues.
- le premier exercice d'évaluation de compétences aéronautiques.

En matière de production :

- la migration des chaînes opérationnelles sur les nouveaux supercalculateurs et nouvelle version des modèles opérationnels
- la consolidation de l'ensemble de la chaîne de production suite aux constats de fragilité.
- la production et l'analyse de projections climatiques régionales

En matière d'infrastructures :

- une réflexion sur le nouveau poste de travail pour le prévisionniste (SYNOPSIS)
- la livraison aux Armées d'un nouvel outil
- les nouveaux radars à Falaise, Moucherotte, puis Bordeaux-Mérignac, et celui en bande X sur l'aéroport de Nice.
- le déploiement d'un réseau de lidars aérosols (cendres volcaniques).
- les déploiements de radiosondages automatiques en Guadeloupe et à Ajaccio.

En matière de recherche :

- l'évaluation par l'AERES du LACy.
- la poursuite des actions préparant Arome 1.3km – Arome PE – Arome PI.
- la contribution au rapport du GT II du GIEC (impacts).

Les prochains Conseils d'Administration sont prévus pour les :  
28 mars, 4 juillet, 3 octobre et 28 novembre.